



In Situ

Revue des patrimoines

29 | 2016

**Ensembles mobiliers, industriels, techniques.
Connaissance, protection, conservation, présentation
au public**

Les collections du comte de Chambord à Chambord (1820-1883). Le testament d'un héritier malheureux

Luc Forlivesi et Denis Grandemenge



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/13228>

DOI : 10.4000/insitu.13228

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Luc Forlivesi et Denis Grandemenge, « Les collections du comte de Chambord à Chambord (1820-1883). Le testament d'un héritier malheureux », *In Situ* [En ligne], 29 | 2016, mis en ligne le 11 août 2016, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/13228> ; DOI : 10.4000/insitu.13228

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les collections du comte de Chambord à Chambord (1820-1883). Le testament d'un héritier malheureux

Luc Forlivesi et Denis Grandemenge

Figure 1



Façade nord du château de Chambord.
Phot. Letot, L. © Domaine national de Chambord.

- 1 Si l'on s'en tient à une opinion commune, le château de Chambord serait vide et cette particularité ajouterait à son charme... Pourtant, de son acquisition par souscription publique en 1821 pour l'offrir au duc de Bordeaux, héritier du trône, à la mort de ce prince en 1883, il y a toujours eu une collection de tableaux, d'objets ou de mobilier installée dans le monument...
- 2 Le domaine de Chambord est très largement reconnu comme symbole universel de la Renaissance et particulièrement comme une œuvre majeure de François I^{er} (**fig. 1**). Son architecture inédite, la présence inattendue d'un escalier à double révolution au centre de l'édifice, sans oublier la singularité de son plan, focalisent depuis des siècles l'attention des chercheurs. Ces aspects laissent dans l'ombre des pans entiers de l'histoire du domaine et du château pour lesquels les sources abondent, et notamment la période 1820-1883. Pendant ces années, le domaine appartient à Henri de Bourbon, duc de Bordeaux puis comte de Chambord (1820-1883), prince héritier du trône depuis l'assassinat du duc de Berry, son père, en février 1820. À deux exceptions près, il vit en exil hors de France après la Révolution de 1830 et ne passe que quatre jours à Chambord, du 3 au 6 juillet 1871. Pendant ce temps, son domaine est géré à distance par une administration locale tandis qu'un bureau à Paris coordonne la gestion de ses biens avec un administrateur général qui fait le lien avec le prince. Cette organisation dépasse le simple souci de bonne gestion domaniale et révèle par l'ouverture précoce du château au public une volonté politique dont il convient de tenter d'apprécier la portée.
- 3 Avant 1830, les rares salles ouvertes au public témoignent surtout du délabrement du château après les vicissitudes de la Révolution et de l'Empire. À en croire les récits de visiteurs, la situation n'est pas brillante et seule l'exceptionnelle architecture semble justifier la visite guidée du monument. Après le départ en exil, une intention plus politique se manifeste de façon diffuse. Il s'agit de rappeler à ceux qui viennent visiter le château partiellement ouvert que le propriétaire des lieux est absent mais que ses idées sont bien présentes, son éloignement étant en quelque sorte compensé par cette « ultime mise en scène » comme l'a qualifiée l'historien Germain Loisel¹. À partir de 1846, des indices ténus attestent d'une volonté de créer une collection d'œuvres et d'objets d'art au premier étage, dans des salles restées vides et dont seules les boiseries rappellent l'usage d'appartement de parade pour le maréchal de Saxe, entre 1748 et 1750.

Des sources abondantes longtemps méconnues

- 4 La genèse et la survie de cette collection jusqu'à nos jours ne peuvent se comprendre sans un retour aux sources, à commencer par les archives du domaine, qui ont été récemment inventoriées...
- 5 Comme dans toute institution, les services administratifs en charge de la gestion du domaine privé du comte de Chambord produisent organiquement et mécaniquement des dossiers dans le cadre des procédures fonctionnelles classiques, des registres de correspondance aux pièces comptables par exercice budgétaire, des dossiers de travaux aux dossiers de secours... Autant de sources dont la valeur secondaire comme matériau de l'histoire est incontestable.

- 6 Les archives du domaine pour le XIX^e siècle ont récemment fait l'objet d'un traitement archivistique normalisé. Formant un ensemble de plus de 70 mètres linéaires, elles ont été déposées aux archives départementales du Loir-et-Cher entre 1988 et 1996 par les administrations qui se partageaient la tutelle du domaine avant la création de l'établissement public du domaine national de Chambord en 2005. Chacune, dans son secteur de compétence, a transmis des ensembles qui constituaient apparemment un fonds global. Longtemps utilisées pour des recherches internes et largement dépouillées par le régisseur des collections du domaine national pour la documentation des œuvres d'art et des salles, elles viennent de faire l'objet d'un classement et d'une réorganisation méthodique, grâce au travail d'un conservateur stagiaire de l'Institut national du patrimoine en 2014-2015. L'outil de recherche produit permet de distinguer les producteurs de ces documents et de comprendre le fonctionnement des différents organes de gestion des biens du prince en France et en Europe².
- 7 L'un des documents de ce fonds concerne au premier chef le sujet de cette étude. Il s'agit d'un petit cahier intitulé « État des objets d'art déposés dans les salles du château de Chambord ». Dressé en 1883, les œuvres y sont mentionnées par salle avec une numérotation continue de 1 à X. Apparemment, cet inventaire ne fut pas suivi d'une campagne de marquage des œuvres. Les six salles décrites sont situées au premier étage et correspondent à l'ancien appartement de parade du maréchal de Saxe, réaménagé entre 1745 et 1750 (fig. 2, fig. 3).

Figure 2

Salle n° 3		
N° 1.	Statue équestre du Roi Henri IV	
N° 2.	2 Vases en porcelaine de Sevres	
N° 3.	Statue en terre cuite de Madame Elisabeth	Cette Statue exécutée par Madsou a été offerte par l'ordonneur et envoyée par lui en 1876 (année)
N° 4 à 8.	quatre fauteuils et un canapé	
N° 9.	Le Roi Louis XIII à la tête de son état-major (Coile)	La Statue équestre du Roi Henri IV n° 1 du même que les vases n° 2 et toutes les autres tables en nombre de ceux ont été envoyés à Chambord par le duc de Saxe le 15 Mars 1852 par M. de Porsol
N° 10 à 12.	Quatre tables représentant soit des Rois Princes, Reines, Princesse et personnages célèbres	
N° 10.	Racine	
N° 11.	Le Roi Louis XIV	
N° 12.	Le Grand Condé	
N° 13.	Le duc de Savoie	
N° 14.	La Reine Anne d'Autriche	
N° 15.	Le Duc de Montausier	
N° 16, 17, 18.	Le Roi Louis XV	
	Le Duc de Bourgogne	
	La Duchesse de Bourgogne	
N° 19.	Le Roi Philippe V	
N° 20.	Le Roi Henri IV	

Inventaire de 1883, salle n°3.

© Domaine national de Chambord.

Figure 3

Salle n° 4		
92° 1°	Cheminee en Placé	Envoyé par M. de M... M... M...
92° 2°	Grande feu en fer poli	Exécute des M... M... M... M...
92° 3°	Statue en pied de L Henri IV enfant	Exécute par M... de la France. d. de M... M... et M... M...
92° 4°	Boile représentant un L jeune prince enfant	
92° 5°	Boile représentant la Reine Marie Schizinska	
92° 6°	Boile représentant Madame la Comtesse de Lafayette	
92° 7°	Statue représentant la France offrant les Clefs de Chambord à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry	
92° 8°	Boile représentant les derniers moments du Roi Charles X	Cette boile a été envoyée en 1868 ou 1869 par M. B... M...
92° 9°	Boile, Portrait de Eurenne	Entre les autres boiles 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 14 ont été envoyés avant 1852 par M. de Pastoret. de même que la statue n° 3.
92° 10°	Boile, Portrait de L Henri III	
92° 11°	Calice en Plâtre représentant le Comte de quatre barbes Gouverneur d'Ancone	Envoyé d'Espagne et y a envoyé 10 ans
92° 12° à 16°	5 Boiles	
92° 12°	Marie de Medicis	
92° 13°	Marichal de Gastion	
92° 14°	Le Roi Louis XIV pré. sents Philippe V aux Envoyés Espagnols	

Extrait de l'inventaire de 1883, salle n°4.

© Domaine national de Chambord.

L'ouverture au public

- 8 Le château fut ouvert à la visite dès 1821 et un premier texte normatif en règle les détails :

AVIS AUX PORTIERS DU CHATEAU

Article 1 : aucun étranger ne doit s'introduire dans le château sans se faire conduire par un des portiers

2 : il est ordonné aux portiers d'enregistrer ou de faire enregistrer les noms des personnes qui se présentent pour visiter le château et il leur est défendu d'admettre qui que ce soit sans avoir préalablement rempli cette formalité

3 : il est défendu d'écrire ou de graver sur aucune partie des murs, boiseries soit dans l'intérieur ou l'extérieur du château

4 : les portiers ne devront laisser circuler aucun chien ou autre animal dans l'intérieur du château

5 : les habitants du château sont tenus à balayer devant leur porte d'entrée et il leur est défendu de jeter les balayures, immondices ou autre chose dans les parties fréquentées des cours ni dans la partie extérieure avoisinant le château

6 : les portiers doivent balayer le château, escaliers et corridors du château et des mansardes au moins deux fois par semaine, en un mot, tenir le château ainsi que les cours dans un parfait état de propreté

7 : il leur est enjoint de ne pas laisser leur porte sans garde et, s'ils s'absentent sans cause ou sans permission, ils seront sujets à une amende de trois francs

8 : l'ouverture des portes du château se fera au jour et la clôture à la brume ; après dix heures, elles ne seront ouvertes qu'aux personnes connues

9 : les portiers sont obligés de donner connaissance aussi bien des délits commis en contravention du présent ordre que du dommage qui pourra être occasionné par l'intempérie de la saison afin qu'on puisse y remédier de suite

10 : les portiers ne pourront exiger du public aucune récompense de leur service mais il leur est permis de recevoir ce qui leur est offert

11 : ils sont responsables de l'exécution du présent ordre et, à la troisième récidive, le rapport en sera fait à la commission du domaine de Chambord.

Le régisseur du domaine

A. Froger de l'Éguille

Le 01 novembre 1821 à Chambord

- 9 Les portiers sont ainsi les guides imposés de ces visites et, dès les années 1849-1850, une attribution plus rigoureuse des logements dans le château se met en place pour faciliter l'accueil des visiteurs et leur surveillance. Les gardiens sont en tenue ordinaire en semaine ou en grande tenue le dimanche et se répartissent à deux le service hebdomadaire par roulement.
- 10 À la lecture des registres dans lesquels les visiteurs sont tenus de s'identifier sans ajouter en principe aucun commentaire, il semble que la motivation politique légitimiste de la visite du château soit fréquente et parfois très explicite. Que l'on relève en 1837 un commentaire dans le premier registre à la date de la Saint-Henri « 15 juillet, jour de la fête du pauvre exilé » ou que l'on trouve, le 15 septembre 1851, ces mots du régisseur d'un château voisin : « Depuis bientôt quatre ans, chaque Français est libre d'écrire et d'hurler n'importe quoi ; serai-je donc puni si j'osais sur ce livre glisser ce vœu du cœur, ce cri : " Vive le roi !" ».
- 11 L'état général des logis et des appartements du donjon ne laisse d'inquiéter les régisseurs. Avant les campagnes de restauration des années 1845-1850, la situation semble préoccupante, à en croire les visiteurs ou le rédacteur d'une *Notice* en 1832 : « Les appartements qu'occupèrent François I^{er} et Louis XIV, distingués par des F couronnés et des soleils, ceux de Catherine, de Charles IX, de Henri II, de Stanislas, du maréchal de Saxe sont dans le délabrement le plus complet. À peine s'il reste quelques panneaux de verre aux bois brisés et vermoulus des croisées »³.
- 12 Hormis les terrasses et les voûtes des bras de croix du deuxième étage, le circuit de visite privilégie les salles de l'appartement de parade du premier étage reconverti en galerie mémorielle. Dès 1846, une visite du marquis de Pastoret, qui dirige le bureau parisien, semble décisive, si l'on se fonde sur les échanges de correspondance qui lui

font suite. Il est clairement demandé au régisseur du domaine de faire entreprendre une campagne importante de reprise des boiseries et des peintures pour rendre l'ensemble homogène. Pastoret, qui semble douter des compétences locales, souhaite faire appel à un peintre parisien pour ces cinq salles du premier étage, le menuisier et le marbrier des environs lui convenant pour le reste des travaux.

- 13 Entre 1846 et 1847, le régisseur du domaine fait donc réaménager et restaurer plusieurs salles du premier étage de l'ancien appartement de parade du maréchal de Saxe pour qu'elles puissent accueillir les touristes de manière satisfaisante. Dans la chambre de parade, appelée « salle du trône », on procède au grattage des anciennes peintures des boiseries, du plafond et de la corniche, à la peinture en du plafond et de toutes les boiseries... Les mémoires en paiement permettent de trouver une foule de détails sur les méthodes et les couleurs choisies pour cette pièce :

Peinture au blanc d'argent sur champs gris de lin, savoir : corniche de l'alcôve, plafond de l'alcôve en bleu clair outremer, lambris d'appuis de l'alcôve, balustre d'alcôve, plafond de la chambre en 4 couches bleu d'outremer, porte d'entrée sur le cabinet de toilette (le reste des boiseries de la salle en gris de lin). Toute la dite boiserie après avoir été grattée a été lessivée avec le plus grand soin afin d'enlever dans tous les refouillements les petites parcelles de vernis, ce lessivage a été fait à l'eau. Rebouchage au blanc de céruse des dites boiseries fait avec soin⁴.

- 14 En mai 1847, juste au moment des premières restaurations des salles, Gustave Flaubert fait part de ses impressions au cours de son voyage pour aller en Bretagne avec Maxime Du Camp :

Le lendemain nous visitâmes une ruine plus ruinée, je parle de Chambord. Après nous être perdus dans la sottie campagne qui l'environne, nous y arrivâmes enfin par un long chemin dans le sable, au milieu d'un bois maigre, propriété de rentier gêné qui fait des coupes anticipées ; le château n'a ni jardin ni parc, pas le moindre arbuste, pas une fleur autour de lui ; il montre sa façade devant une grande place d'herbe grêle, au bas de laquelle coule une petite rivière. Quand nous sommes entrés un jeune chien s'est mis à aboyer ; la pluie tombait, l'eau coulait sur les toits et passait par les fenêtres brisées. On nous a introduits dans le logement du garde, où, en attendant que sa bonne, qui tient lieu de concierge, fût revenue de la messe, nous avons parcouru le livre des visiteurs. Il est rempli de doléances légitimistes, jérémiades sur le maître et la maison, vœux pour le retour de l'auguste exilé, etc. Un certain abbé Sam. aumônier du presbytère de X. a écrit ce vers magnifique :

« On peut être boiteux sans cesser d'être droit ».

Un anonyme plus hardi a fait cette variante :

« On peut être exilé sans cesser d'être roi ».

- 15 Quelqu'un, indigné sans doute, a écrit au beau milieu du livre « ô mania ». Mais ce qui nous a le plus arrêtés, ce sont deux seuls mots, « Louise et Alfred », qui se trouvent perdus sous les marquis, les comtes, les chevaliers de Saint-Louis, les fils des victimes de Quiberon, les pèlerins de Belgrade-Square et toute cette racaille de noblesse postiche qui vit, comme le romantisme de M. de Marchangy, sur la sempiternelle poésie des tourelles, des damoiselles, du palefroi, des fleurs de lis de l'oriflamme de saint Louis, du panache blanc, du droit divin et d'un tas d'autres sottises aussi innocentes. Parmi tant de prétentions pleurardes, grimacières, arrogantes, ces simples noms d'inconnus nous ont paru avoir quelque chose de simple et de bon et de meilleur goût que tout le reste⁵.

- 16 Trente ans plus tard, le témoignage d'Henri James pendant son voyage en France reste instructif :

Vous foulez l'herbe et le gravier jusqu'à une petite porte, porte infiniment subalterne, qui ne confère aucun titre à ceux qui la franchissent [il s'agit sûrement

de la porte Dauphine]. Vous y tirez une sonnette à laquelle vient répondre une personne hautement respectable dont l'on perçoit aussi les liens qu'elle entretient avec l'Ancien Régime et qui vous précède dans un vestibule et vous fait pénétrer dans une cour intérieure. La plus forte impression que j'ai éprouvée à Chambord est celle qui m'a envahi dans cette cour. La femme qui m'avait ouvert ne m'y suivit pas : je dus trouver un guide ailleurs. (...) Un cicérone fit son apparition, jeune homme mou vêtu d'une livrée défraîchie qui me pilota avec un mélange d'énerverment et de nonchalance, de condescendance et d'humilité... On vous montre deux ou trois chambres meublées dans lesquelles sont accrochées des portraits des Bourbons, des tapisseries hideuses réalisées par les dames de la maison de France, une collection de jouets de l'enfant du miracle, jouets militaires uniquement et de très belle fabrication.

- 17 L'effort du marquis de Pastoret porte aussi sur le mobilier à acheter pour embellir ces salles et leur rendre vie. Son projet initial est d'essayer de se les procurer aux environs de Chambord, de manière à limiter les coûts. Il demande ainsi au régisseur Bourcier le 11 août 1846 : « Trouve-t-on encore dans les environs des meubles tels que bahuts, fauteuils ou tables du genre de ceux que l'on appelle gothiques et qui seraient à bon marché ? Le nombre doit en être fort diminué mais si on en trouvait aux environs, on épargnerait beaucoup sur le transport »⁶. Le choix esthétique du genre gothique correspond à la mode de l'époque, notamment dans les arts décoratifs où les réminiscences d'un Moyen Âge ou d'une Renaissance rêvés sont courantes. La réponse ne tarde pas et Bourcier écrit à Pastoret :

On peut trouver des meubles gothiques mais ils se vendent ordinairement bien chers. Très prochainement, il sera fait une vente de meubles au château de Corméré (Loir-et-Cher) où l'on trouverait l'assortiment que vous désirez. J'ai prié le notaire chargé de cette affaire de me prévenir du jour de la vente. Il faudrait avant ce moment que vous me donniez des instructions pour connaître la quantité que vous désirez et le prix que vous voulez mettre à ces meubles.

- 18 Là encore, impossible de savoir si une suite a été donnée à cette proposition...

La constitution de la collection

- 19 D'après l'inventaire établi en mars 1883, le château abrite soixante objets d'art, quarante-cinq tableaux et vingt-deux meubles, soit cent vingt-six objets, sans compter les centaines de pièces de tapisseries au point brodées pour le comte de Chambord. Dans l'état actuel des recherches, il est avéré que certaines œuvres sont présentes au château dès 1845 (portrait de Charles X, statuette équestre d'Henri IV) et 1846 (parc d'artillerie). Mais la grande majorité a fait l'objet de livraisons groupées entre 1849 et 1850 : 21 tableaux et objets d'art arrivent à Chambord le 10 avril 1849, 7 en janvier 1850 et 10 en décembre 1850. Les dernières œuvres arrivent séparément. La plupart du temps, les transports se font par chemin de fer « à petite vitesse » de Paris à destination de Blois ou du bureau restant de Mer, distant de 12 km. Le trajet est facturé au poids et les tableaux regroupés dans des caisses en bois. Des voitures hippomobiles viennent ensuite prendre ces caisses en charge pour les transporter au château.
- 20 Certaines œuvres ont été offertes au comte de Chambord, mais la majorité vient d'achats effectués auprès de particuliers tandis que d'autres encore proviennent, via le marché de l'art, des collections de sa mère la duchesse de Berry, vendues aux enchères en 1836 et 1837. Les acquisitions, majoritaires dans la collection, sont réalisées à Paris, au nom du comte de Chambord, par le marquis de Pastoret, administrateur général des

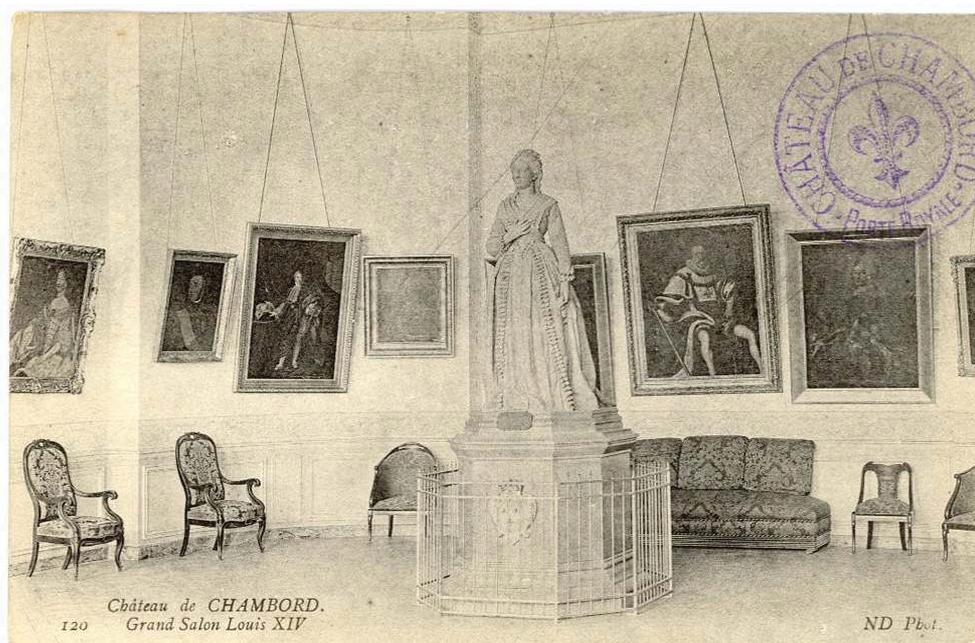
- 21 Une facture du 10 avril 1849 (**fig. 4**) atteste d'une importante livraison avec des fournitures annexes pour la collection :

« Avoir encaustiqués 4 statuette en plâtre, 8 francs,
idem 2 socles aussi en plâtre 5 francs ;
fournis 10 socles en plâtre tous encaustiqués, 60 francs ;
fournis 6 statuette (soldats) aussi encaustiqués, 60 francs ;
fourni un cadre doré pour un tableau à Chambord, 15 francs,
fournis un ancien tableau, Henri IV, avec cadre doré, 425 francs ;
idem, Louis XIV cuirassé avec cadre doré, sculpté, 400 francs ;
idem, M. le duc d'Angoulême, cadre doré, 220 francs ;
idem Louis XIV enfant, cadre doré, 140 francs,
idem Louis XV jeune, cadre doré, 210 francs ;
idem, 2 pièces, le Dauphin ; la Dauphine, cadre dorés, 315 francs ;
idem, le portrait de Louvois, cadre doré, 380 francs ;
idem Louis XVI, cadre doré cannelé, 160 francs ;
idem Charles X, riche cadre doré à oves 480 francs ;
idem Louis XV et le Dauphin visitant le champ de bataille de Fontenoy, riche cadre doré style Louis XV, 200 francs ;
fournis cordes neuves teinte amarhante [sic], 140 pitons, 100 crochets en fer, 50 anneaux en fer étamé, 56 clous à crochets et 6 vrilles, 64,70 francs.
Payé pour 7 caisses, y compris l'emballage, 129 francs.
Total 3271,70 francs. »

L'accrochage

- 22 D'après les échanges de correspondance, les tableaux sont mis en place à la fin de l'année 1852, avec un principe simple pour le régisseur : « J'ai fait mettre en place tous les tableaux, ceux qui ne sont pas bien dans les endroits les moins apparents... ».
- 23 Les témoignages iconographiques de ces salles attestent d'un accrochage raisonné et d'une volonté de présenter une histoire des grands souverains de la France et des grands personnages de Chambord plutôt que de restituer un quelconque décor historique (**fig. 5**).

Figure 5



Salon de compagnie, carte postale, vers 1900-1910.

© Domaine national de Chambord.

- 24 Les sources ne révèlent pas de texte émanant du comte de Chambord et décrivant un projet d'accrochage raisonné. Seules quelques allusions témoignent d'une volonté politique qui dépasse le seul souci esthétique du régisseur cité plus haut...
- 25 De 1845 à 1850, l'administration du comte de Chambord a dépensé 15 061 francs pour l'acquisition d'œuvres d'art à destination de Chambord. Ce montant est à mettre en relation avec les salaires alors accordés au personnel de l'administration de Chambord en 1850 : par exemple, les 42 francs mensuels versés à l'un des gardes forestiers. Les œuvres d'art destinées au « musée » n'ont pas été achetées au rabais, voire, pour certaines, acquises à un prix relativement élevé.
- 26 L'orientation privilégiée par ceux qui constituent la collection, le prince, de loin, et son administration, de façon plus directe, fait apparaître, parmi les 126 œuvres exposées au public, deux représentations du propriétaire des lieux : le grand portrait équestre peint par le baron Schwiter en 1854 et, plus modestement, une gravure par Gaillard. Si une empreinte politique existe, elle peut se lire en filigrane à travers les nombreux portraits qui illustrent la continuité de la lignée royale, par-delà la césure révolutionnaire. Par ailleurs, au premier étage, l'appartement de parade, choisi pour la présentation au public de ces œuvres, est le lieu le plus fastueux du château.

Florilège d'œuvres et d'objets

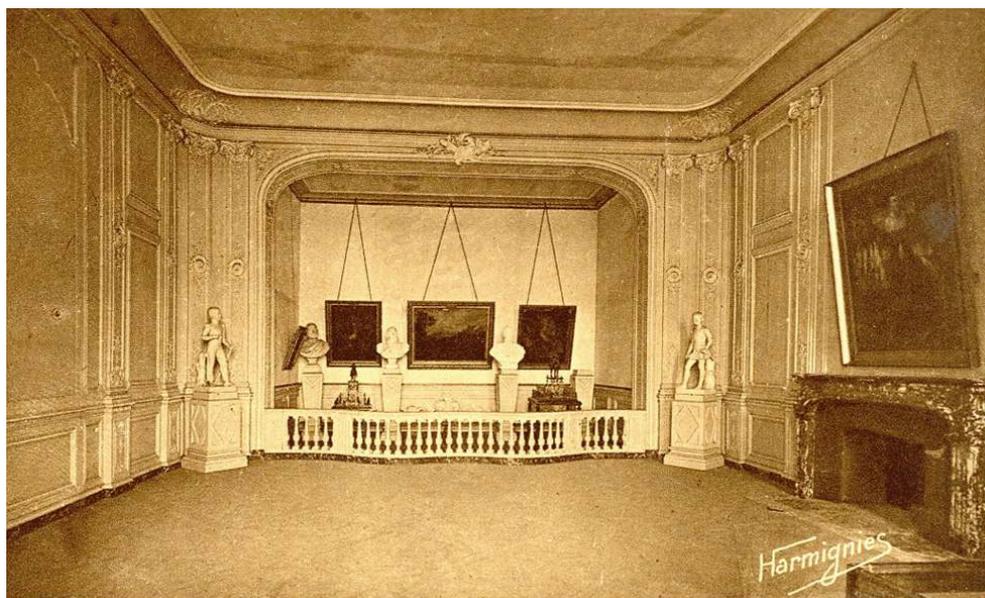
Peintures

- 27 Si l'on détaille la provenance des peintures envoyées à Chambord, on remarque certaines toiles à l'origine prestigieuse qui proviennent des collections de la duchesse

de Berry, vendues à l'hôtel Drouot en 1836 et 1837. Il n'est pas avéré que le marchand de tableaux ou le comte de Chambord lui-même connaissaient cette provenance.

- 28 D'après les factures et les inventaires et si l'on se fie aux attributions, la liste des artistes atteste d'un certain goût pour la qualité. Sous réserve de confirmation d'attribution, on relève la présence de la fine fleur des peintres des siècles passés : Van der Meulen, Van Dyck, Largillière, Rigaud, de Troy, Fréminet, Clouet, Houasse, Pourbus, de Sève, de Champaigne, Mignard... Il y a également des contemporains comme Turpin de Crissé, Lawrence ou Schwiter mais ils restent minoritaires.

Figure 6



Chambre de parade, carte postale, vers 1900-1910.

© Domaine national de Chambord.

- 29 La grande majorité des sujets représentés sont des portraits (36 sur 40), qui permettent au prince d'inscrire son histoire dans la lignée de ses ancêtres, des grands hommes de l'histoire de France voire des personnages liés à Chambord. La collection présentée au public est directement inspirée par l'histoire de France, ses rois, ses héros et ses hauts faits. Le brouillon de l'inventaire des années 1880 précise d'ailleurs à ce sujet que la chambre de parade présente « 21 tableaux de famille » (**fig. 6**). Les membres de la famille royale figurent en bonne place : François I^{er}, Henri II, Henri III, Henri IV (deux fois), Marie de Médicis, Louis XIII, Anne d'Autriche (deux fois), Gaston d'Orléans, Louis XIV (six fois), Marie-Thérèse d'Autriche, Mademoiselle de Blois, le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, Philippe V, Louis XV (deux fois), Marie Leczinska (deux fois), Stanislas Leczinski, Louis XVI, Charles X (deux fois) et le duc d'Angoulême. Les personnages de la Cour sont représentés par les portraits de Racine, du Grand Condé, du prince de Conti, de Louvois, du duc de Montausier, de Mme de Maintenon, du chancelier de L'Hôpital et Charles IX, de Mme de La Fayette, de Turenne, du maréchal de Gassion, du duc de Longueville et de Christine de Suède. Les scènes historiques représentent les rois sur les champs de bataille ou lors d'un moment historique important : *Le roi Louis XIII à la tête de son état-major* ; *Le roi Louis XIV au siège de Maastricht* ; *Le roi Louis XIV à cheval à la tête de son armée*, *Le roi Louis XIV à la tête de son*

état-major, Le roi Louis XIV présentant Philippe V aux envoyés espagnols, Le roi Louis XV et le Dauphin visitant le champ de bataille après la bataille de Fontenoy et Les derniers moments du roi Charles X. Deux tableaux se démarquent en ne montrant que des vues de monuments : *La fête vénitienne* de Turpin de Crissé, offerte au prince en 1858 par son auteur et la *Vue du château de Chambord* du peintre blésois Dupuis.

- 30 Le portrait de François I^{er} (**fig. 7**) est une copie du portrait du Titien par le peintre blésois Pierre Dupuis (1833-1915), fils du peintre Étienne Dupuis dont le château exposait en 1883 une vue de Chambord. Une lettre d'avril 1850 de l'abbé Chesné, curé de Chambord, au marquis de Pastoret mentionne l'arrivée du peintre Dupuis dans l'entourage du comte de Chambord :

Un jeune peintre de 16 ans, M. Pierre Dupuis, fils aîné de M. Dupuis, artiste distingué de notre province, est en ce moment à Paris, placé dans un hôtel où il a le bonheur de s'ennuyer lorsqu'il ne se rend pas à son atelier. C'est un enfant d'un jeune âge mais déjà un peintre de grande espérance. Sa mère, qui vit dans son fils et par son fils, tant elle le vénère, espère pouvoir vous présenter une lettre de ma part. Oserais-je vous prier, M. le marquis, de lui donner, ainsi qu'au jeune artiste, un instant d'audience et, si vous le jugez à propos, de dire un seul mot de bienveillance à M Ingres^s ?

Figure 7



François I^{er} (1494-1547). Pierre Dupuis (1833-1915), 6 juin 1852, Paris. Huile sur toile. Domaine national de Chambord, fonds ancien.

© Domaine national de Chambord.

- 31 Cette recommandation semble porter ses fruits puisque le comte de Chambord décide personnellement d'acheter une toile au jeune homme quelques années plus tard. Dans l'état actuel des connaissances, c'est l'une des rares mentions de l'intervention directe du comte de Chambord pour l'achat d'une œuvre d'art.

Figure 8



Charles X en costume de l'ordre du Saint-Esprit (1757-1836), École française d'après Callet, vers 1775, repris au XIXe siècle. Huile sur toile. Domaine national de Chambord, fonds ancien.

Phot. Letot, L. © Domaine national de Chambord.

- 32 La première mention d'un portrait de Charles X (**fig. 8**) apparaît dans les archives du fonds Chambord à la date du 23 mars 1845 : « M. le marquis de Pastoret me charge de vous prier de vouloir bien vous rendre l'un des premiers jours de la semaine prochaine chez M. Meynard, rue Guillaume n° 1, île Saint-Louis. On vous remettra un tableau représentant le roi Charles X que vous ferez conduire chez vous. M. le marquis vous en dira plus tard la destination. Vous porterez vos frais en compte. »⁹. Une lettre du marquis de Pastoret au donateur nous apprend que l'œuvre est présentée à Chambord en juillet 1845 :

C'est à Chambord, Monsieur, et dans le château où se rattachent tant de souvenirs, qu'est maintenant placé le tableau que votre soin pieux a sauvé de la destruction. J'ai semblé attendre bien longtemps pour vous en remercier mais je voulais être assuré que ce tableau fut arrivé à bon port dans son royal asile. Aujourd'hui qu'il doit y être installé, je veux vous dire combien cette nouvelle preuve d'une fidélité si constante et d'un dévouement si vrai a été appréciée par celui qui a droit de tout apprécier et de tout sentir. C'est par son ordre que je vous adresse la médaille que vous trouverez ci-jointe¹⁰.

- 33 Il reste désormais à élucider les circonstances de ce sauvetage qui doivent avoir un rapport avec la révolution de 1830... Le portrait, livré en avril 1849 mais qui date de l'« ancien régime », est une copie réduite d'un portrait du prince en costume de l'ordre du Saint-Esprit d'après une œuvre de Callet conservée au château de Versailles. Sous la Restauration, un peintre modifia la composition de notre tableau en remplaçant la tête du jeune comte d'Artois par le visage réel, vieilli, de celui qui était devenu Charles X.

Cette modification est visible sur les radiographies du tableau. On peut également noter qu'il s'agit du tableau le plus cher acheté par le comte de Chambord.

Le parc d'artillerie du comte de Chambord

- 34 Depuis le XIX^e siècle, un parc d'artillerie miniature composé de canons, boulets, éléments techniques et mannequins est montré au public (**fig. 9**). Si ces objets d'art sont traditionnellement présentés comme étant les jouets du duc de Bordeaux au château des Tuileries, envoyés à Chambord au cours du XIX^e siècle, les recherches entreprises dans les archives du fonds ancien de Chambord nous apprennent que leur histoire est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Cet ensemble fut offert en 1826 au roi Charles X par le commandant Ambroise, un ancien militaire qui avait servi dans l'armée royale depuis Louis XVI, et était lieutenant-colonel d'artillerie de marine, chevalier de l'ordre de Saint Louis et de la Légion d'honneur. Il obtint pour ce cadeau une pension royale... Charles X décida d'offrir à son tour cet ensemble à son petit-fils, le duc de Bordeaux, alors âgé de six ans. Ce parc d'artillerie fut envoyé au palais de l'Élysée-Bourbon, demeure de la duchesse de Berry, puis au ministère de la Marine, place de la Concorde, lorsque survint la révolution de 1830. Après quelques péripéties, le commandant Ambroise sollicita un secours financier du comte de Chambord et proposa de lui faire envoyer le parc d'artillerie dans une de ses résidences d'exil. Le choix se porta sur Chambord et un inventaire de décembre 1846 nous permet d'en connaître la composition complète : 17 pièces d'artillerie et

une grande table montée sur trois tréteaux, recouverte d'un tapis de drap vert encadré de drap bleu et garni de franges et cordons jaunes. Cette table est ornée de 14 canons simulés en bois d'ébène, revêtus chacun d'un petit vase de cuivre qui soutiennent une chaîne en cuivre doré laquelle entoure la table(...), quatre petits mannequins sous les formes d'artilleurs, placés aux pièces pour en démontrer les manœuvres et dont un représente un factionnaire muni de son fusil, sabre et giberne plus une petite brouette (...), la statue équestre de Louis XIV montée sur son piédestal et entourée d'une galerie en acier fondu et cuivre, deux trophées d'armes recouverts d'un globe dont l'un représente un grenadier de la garde et l'autre la bannière de France (...), un tulle pour garantir des mouches les pièces d'artillerie pendant l'été.

- 35 Le versement d'une pension permanente au commandant Ambroise et les exigences financières de ce dernier compliquèrent la situation qui s'envenima au point que le militaire tenta de soustraire des pièces du parc et se vit interdire l'accès du château pour éviter tout démontage intempestif des collections... À sa mort en 1857, le parc resta à sa place à Chambord sans en bouger jusqu'aux années 1950.

Figure 9



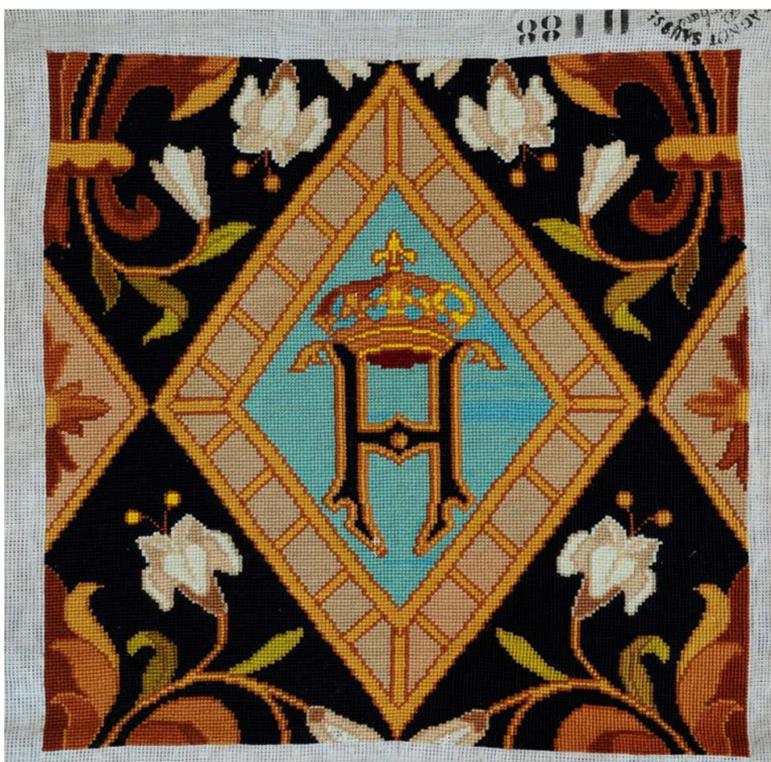
Éléments du parc d'artillerie miniature du duc de Bordeaux. 1824-1847.

© Domaine national de Chambord. 9-1 Présentation vers 1900. 9.2 Présentation 2015.

Les tapisseries au point de la campagne des dames de France

- 36 Les collections de Chambord conservent aujourd'hui un très important ensemble de tapisseries au point formant des tentures murales, des portières et des garnitures de sièges qui sont le résultat d'un mouvement de soutien à une restauration monarchique lancé par la marquise de Cintré en juillet 1871. Cette dernière écrit alors au régisseur de Chambord que les dames légitimistes de Bretagne « ont pensé que Mgr le comte de Chambord daignerait agréer un tapis fait par elles. Elles désirent mettre à ses pieds ce faible souvenir de notre vieille Bretagne si dévouée à son roi. Elles vous prient de vouloir bien m'envoyer le plus tôt possible la mesure d'un salon, de la chambre à coucher du roi et de celle d'un petit salon ». En parallèle, des dames du Poitou, dirigées par la marquise de Bagnac, et du Blésois, encadrées par la marquise de Vibraye, brodent également d'autres tapisseries destinées à d'autres pièces du château. Finalement, cette campagne n'était pas encore achevée à la mort du comte de Chambord, en 1883. Quelques tapisseries furent toutefois cousues de manière à former d'importants tapis ou tentures murales, d'autres placées sur des sièges tandis qu'un nombre plus important resta inutilisé. Les modèles avaient été dessinés par la manufacture Gagnot-Sausse à Blois. Cette manufacture commença à vendre des canevas carrés (de 50 cm de côté) dont le modèle était dessiné et la trame lancée. La commande initiale comportait des éléments destinés au grand salon, à la chapelle, à l'oratoire, à la galerie de la chapelle : tapis de sol, tapis de table, couvertures de sièges... Les carrés de tapisserie étaient ensuite renvoyés à Blois pour être assemblés et cousus par tentures. Cette opération eut lieu de 1874 à 1881, comme l'indique le régisseur Arnoult dans l'inventaire de 1883. Seuls quelques éléments de cette vaste commande furent réalisés, montés et installés au château à la mort du comte de Chambord. Plus de 5 000 personnes de toute la France participèrent à ce projet et près de 4 000 pièces se trouvent actuellement dans les collections (**fig. 10**).

Figure 10



Pièce de broderie au point Manufacture Gagnot-Sausse, vers 1871/1880. Domaine national de Chambord, fonds ancien.

© Domaine national de Chambord.

- 37 Le règlement de l'héritage du comte de Chambord après 1883 et les vicissitudes de l'histoire européenne ont des conséquences directes sur le sort des collections et leur accrochage dans les salles ouvertes au public. En avril 1910, une décision du conseil de famille en Autriche attribue le domaine de Chambord au prince Élie de Bourbon-Parme, petit-neveu du comte de Chambord et frère de la future impératrice Zita. L'engagement de ce dernier au début de la Première Guerre mondiale dans les rangs de l'armée autrichienne entraîne la mise sous séquestre du domaine par décision du tribunal civil de Blois du 22 avril 1915. À partir de cette date et conformément à la loi du 4 avril 1915, un administrateur séquestre se substitue à l'administration des princes et un inventaire complet du domaine est dressé dès le 26 avril. Les collections y sont décrites pièce par pièce. Leur sort ne semble pas préoccupant et il faut attendre les années qui suivent la préemption par l'État en 1930 pour que le prince Élie de Bourbon-Parme en revendique une grande partie auprès du directeur de l'Office des biens et intérêts privés en 1937, en se basant sur l'inventaire de 1915. Sans entrer dans le détail il s'agit principalement de portraits peints ou gravés de princes, de reines et de rois, Louis XIV, Marie-Thérèse, Louis XV ou encore le comte et la comtesse de Chambord. Au-delà du débat juridique qui met en jeu les conventions internationales d'après-guerre, la réponse négative qui est adressée au prince mérite d'être partiellement citée tant elle rend compte de la situation des salles ouvertes au public :

Au cas, cependant où, pour des raisons de haute convenance, et bien que le prince Élie de Bourbon Parme ne paraisse avoir aucun droit de suite sur les objets qu'il revendique, M. le ministre des Affaires étrangères estimerait qu'il y a lieu de les lui restituer en nature, il serait indispensable de prendre au préalable l'avis du service

des Beaux-Arts, spécialement compétent pour apprécier la valeur artistique ou historique de ces objets et l'opportunité de leur maintien dans le patrimoine national [...] Mais je tiens à faire observer, d'ores et déjà, que la restitution de certains des objets réclamés présenterait de sérieux inconvénients. Tel serait le cas pour les tableaux qui garnissent les pièces du château et dont l'enlèvement ferait perdre à la visite une grande partie de ses intérêts, bien que la plupart de ces tableaux ne soient que des copies de faible valeur artistique. Il s'agit, au surplus, d'ancêtres assez éloignés du Prince Élie de Bourbon Parme¹¹.

- 38 L'État, devenu propriétaire de nombreux châteaux depuis la fin du XIX^e siècle, se doit de maintenir leur intérêt pour le public en les rendant attractifs et plaisants à visiter. Au-delà des campagnes de restauration du bâti qui garantissent leur pérennité, la réflexion des inspecteurs des Monuments historiques touche au contenu et au discours à tenir¹². Dans le cas de Chambord, les réflexions datent de 1947, quand un premier rapport de l'inspecteur des Monuments historiques, Pierre-Marie Auzas¹³, énonce les principes qui vont régir l'aménagement des châteaux pendant au moins trente ans. Il s'agit « d'aménager de façon vivante et instructive les diverses pièces visitables des châteaux appartenant à l'État ... ». Dans ce rapport, Chambord « c'est, ce sera le château-musée où sans doute un musée de la chasse pourra aisément prendre place un jour... ». Ce parti pris thématique doit déterminer les choix d'aménagement ou de scénographie, sans que les détails du programme ne soient précisés. Même si la prédiction de l'auteur est partiellement accomplie dès 1971 quand le deuxième étage du château est confié par convention à la fondation de la Chasse et de la Nature, les premiers programmes des années 1960 restent plus généralistes.
- 39 La présentation thématique se cristallise autour des grands personnages du lieu, tant l'on pense que l'intérêt du visiteur ne peut se satisfaire de la seule architecture monumentale. Le programme rédigé par l'inspecteur général Jacques Dupont dans les années 1950 propose à Chambord « d'évoquer [le] passé de façon concrète, sans aller trop loin pourtant dans l'illusion romantique de la reconstitution du passé... ». Les efforts se concentrent sur le premier étage et l'appartement de parade dont l'époque de reconstitution choisie est le règne de Louis XIV, même si les vestiges du décor en place datent du maréchal de Saxe. La question du mobilier et des œuvres à présenter se pose d'une façon différenciée, que l'on parle des collections héritées du XIX^e siècle ou des projets de dépôts et d'acquisitions à faire en fonction du choix évoqué plus haut. L'étude des sources archivistiques pas plus que l'archéologie du bâti et du décor ne font pas partie des critères scientifiques retenus.
- 40 Pour mettre en perspective les choix effectués, il semble intéressant d'analyser rapidement des projets de remeublement rédigés entre 1992 et 1999 sous la direction du Centre des monuments nationaux, gestionnaire du château. Le premier, sous la plume de Christian Trézin, conservateur du patrimoine chargé du monument, propose une solution cohérente qui conditionne le projet de monument. La question du « vide » et du « plein » dans le château y est traitée comme une dimension « historique » du lieu. Les salles des bras de croix et au moins un appartement « témoin » au deuxième étage devraient rester vides, tant pour rappeler les conditions d'usage du château au XVI^e siècle que pour faciliter la découverte de l'architecture, essentielle à ses yeux.
- 41 Les appartements du premier étage, qui abritaient jusqu'alors les collections héritées du comte de Chambord, doivent recréer « de façon chaleureuse, vivante et fidèle l'atmosphère de la vie de chaque époque concernée », comme une suite de *period-rooms*. L'ensemble est défini par l'auteur comme la recherche d'une « muséographie

d'atmosphère », mettant en avant le cadre de vie des occupants au fil de l'histoire. On est alors bien loin de la frise chronologique des grands personnages.

- 42 En mai 1999, un rapport du directeur de la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites propose une nouvelle synthèse des perspectives pour le château de Chambord, à partir des travaux réalisés en interne par la DRAC, l'inspection générale et l'administrateur du site.
- 43 La situation singulière des collections du comte de Chambord est pour une fois traitée à part : un homme politique méconnu du grand public a laissé des « traces » de son absence et de son exil dans un monument où il n'est venu que quatre jours... L'intérêt historique et pédagogique de ces collections est bien perçu et justifie une présentation muséographique. Depuis lors, le développement de l'étude des sources du domaine au XIX^e siècle, l'exposition « Les Lys et la République » en 2013 ainsi que les nouvelles salles ouvertes en mars 2015 pour présenter les collections initiales du comte de Chambord et des Bourbon-Parme, auxquelles viennent s'ajouter des pièces de la donation Jean-Jacques Boucher et des dépôts du musée des Arts décoratifs de Bordeaux, participent de cette démarche renouvelée. Il s'agit de garder à l'esprit une vision diachronique de l'histoire du domaine, sans a priori ni monomanie.

NOTES

1. - LOISEL, Germain. « L'ultime mise en scène. Chambord dans les années 1870 ». *Monuments historiques*, mars 1995, n°195, p. 35-37.
2. - PÈNE, Mathieu. *Répertoire numérique détaillé des fonds 9 ETP et 37 Q et répertoire méthodique du fonds 58 Fi*. Archives départementales de Loir-et-Cher, 2015.
3. - VERGNAUD-ROMAGNÉSI, Charles François. *Notice sur le château de Chambord, sur ses dépendances, sur les moyens de l'utiliser*. Paris : Roret, 1832. Voir le site : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6528818w> [consulté le 2 juin 2016].
4. - Archives départementales de Loir-et-Cher, fonds du domaine national de Chambord, 9 ETP 1037. *Mémoire de travaux : Domaine de Chambord. Mémoire des ouvrages de peinture, vitrerie et fourniture de papier peint fait par Godet Rufflin. Exercice 1847. Château*.
5. - FLAUBERT, Gustave. *Par les champs et par les grèves. Voyages et carnets de voyage*. Paris, 1886. Édition posthume. Voir aussi LE HERPEUX, M. « Flaubert et son voyage en Bretagne ». *Annales de Bretagne*, 1940, T. 47, n°1, p. 1-152. Voir le site : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k26953w.r=.langFR> [consulté le 2 juin 2016].
6. - Archives départementales de Loir-et-Cher, fonds du domaine national de Chambord. Registre de correspondance, lettres 3660 à 4859 ; lettre n° 4549.
7. - SOULLIÉ, Louis. *Les ventes de tableaux, dessins et objets d'art au XIX^e siècle (1800-1895). Essai de bibliographie*. Paris : L. Soullié, 1896, p. 103.
8. - Archives départementales de Loir-et-Cher, fonds du domaine national de Chambord, comptabilité bureau parisien, 1850.
9. - Archives départementales de Loir-et-Cher, fonds du domaine national de Chambord, registre de correspondance, Lettres 2613 à 3659 ; lettre n° 3479 bureau parisien à Eudes, dit Michel, 23 mars 1845.

10. - Archives départementales de Loir-et-Cher, fonds du domaine national de Chambord, registre de correspondance, lettres 3660 à 4859 ; lettre n° 3720, Pastoret à Meynard.
11. - Extrait de la réponse du 11 avril 1938 du ministre du budget au directeur de l'Office des biens et intérêts privés (AD Loir-et-Cher, 37Q 51).
12. - ANTHENAISE, Claude d', KAGAN, Judith. « Petite histoire des grands châteaux : la politique d'aménagement des demeures appartenant à l'État, affectées à la direction du Patrimoine ». *Monumental*, septembre 1994, n°7, p. 52-77. FÉRAY, Jean. « Château de Chambord. La restauration du Grand Appartement ». *Les monuments historiques de la France*, n°1, janvier-mars 1961, p. 13-21.
13. - AUZAS, Pierre-Marie. *Rapport sur l'aménagement intérieur des châteaux appartenant à l'État en général sur celui de trois châteaux de la Loire en particulier : Talcy, Chaumont et Chambord*, 15 septembre 1947.
-

RÉSUMÉS

De 1821 à 1883, le domaine de Chambord a appartenu à Henri, duc de Bordeaux puis comte de Chambord, petit-fils du roi Charles X et héritier du trône de France. À sa mort ses neveux, les princes de Bourbon-Parme, ont hérité du domaine et l'ont géré jusqu'à la mise sous séquestre en 1915. Les quelques salles du château ouvertes au public depuis 1821 ne présentent que peu d'œuvres ou d'objets d'art, tout le mobilier ayant été vendu à la Révolution. Mais à partir des années 1848-1850, une politique d'acquisition est mise en œuvre par le prince en exil grâce à son administration sur place. Eloigné de ses partisans, il se veut proche des Français et cherche à faire du château un lieu de mémoire dynastique des Bourbons, faute de restauration monarchique. Une étude systématique des archives du domaine déposées aux Archives départementales de Loir-et-Cher permet de comprendre le parti pris pour ces aménagements de salles et ces achats d'œuvres d'art. Sur une plus longue durée, il faut aussi mettre en perspective les choix de présentation faits depuis 1930, date d'acquisition du domaine par l'État pour en analyser l'histoire diachronique.

From 1821 to 1883, the Chambord estates belonged to Henri, Duke of Bordeaux, the Count of Chambord who was the grandson of King Charles X and pretender to the throne of France. At his death, his nephews, the princes of Bourbon-Parme family, inherited the estate and managed it until its sequestration in 1915. The handful of rooms in the château that were opened to the public from 1821 presented only a few objects and works of art, the furniture having been sold off during the Revolution. But from the years 1848-1850 onwards, the Duke of Bordeaux, then in exile, launched a programme of acquisition, undertaken by his administrative services. Far from his partisans, he wished to remain close to the French people and attempted to make of the château a place of dynastic memory for the Bourbon family, in anticipation of the restoration of the monarchy. The systematic study of the estate's archives, held by the Loir-et-Cher departmental archives, allows for a better understanding of how the rooms were to be organised and how works of art were purchased according to these plans. From a longer term point of view, for a proper diachronic analysis, it is also necessary to take into account the presentation choices made after 1930 when the estate was acquired by the French State.

INDEX

Keywords : Comte de Chambord, Château de Chambord, Henri, comte de Chambord, royalty, Bourbon family, legitimists, Henri V, duchesse de Berry, Val de Loire, Renaissance, nineteenth-century tourism, Gustave Flaubert, Henri James, Bourbon-Parme family, Eudes dit Michel, art merchant, marquis de Pastoret, Pierre Dupuis, painter (1833-1915), miniature pieces of artillery, sequestration, refitting, Loir-et-Cher

Mots-clés : Comte de Chambord, Château de Chambord, Henri comte de Chambord, Royauté, Bourbons, légitimistes, Henri V, duchesse de Berry, Val de Loire, Renaissance, tourisme XIXe siècle, Gustave Flaubert, Henri James, famille de Bourbon-Parme, Eudes dit Michel, marchand, marquis de Pastoret, Pierre Dupuis peintre (1833-1915), artillerie miniature, séquestre, réaménagement, Loir-et-Cher

AUTEURS

LUC FORLIVESI

Conservateur général du patrimoine, directeur du Patrimoine et des Publics, domaine national de Chambord luc.forlivesi@chambord.org

DENIS GRANDEMENGE

Régisseur des collections, domaine national de Chambord denis.grandemenge@chambord.org